

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IUT DU 16 OCTOBRE 2003

### Etaient présents :

- Collège enseignants : Monsieur REMIENS, Monsieur LAUT, Madame RAVEZ, Monsieur DEREMETZ, Monsieur THUILLIEZ, Monsieur FURMANIAK, Monsieur BLIN, Monsieur AVANZATO, Monsieur PAVONE
- Collège IATOSS : Monsieur KRAUSS, Monsieur CROCFER
- Collège Usagers : Mademoiselle CAMUS, Monsieur VAN BERLEERE, Mademoiselle CACHERA
- Collège des personnalités extérieures : Monsieur POTAUX, Monsieur ROGER, Monsieur ALAMARTINE, Monsieur BRIDE, Monsieur SNYCKERTE, Monsieur FARREYROL, Monsieur NICOLAS, Monsieur NOWICKI, Monsieur DESTERBECQ
- Personnalités Invités : Monsieur BRICOUT, Monsieur DARRAS représenté par Monsieur CHABASSE, Monsieur LANGLET, Monsieur DELPORTE, Monsieur TANGHE, Monsieur WAXIN, Monsieur JOUAN, Monsieur VANDEVILLE, Monsieur GAUDIER, Monsieur TABARY,
- Membres de Droit : Monsieur ROUZE, Directeur de l'IUT, Monsieur DULION, Agent Comptable
- Membres excusés : Monsieur HACHET
- Ont donné pouvoir : Monsieur LABRAGA à Monsieur REMIENS, Monsieur DRAZETIC à Monsieur DEREMETZ, Monsieur SENEZ à Madame RAVEZ, Madame MORLAES à Monsieur THUILLIEZ, Monsieur REMY à Mademoiselle CACHERA, Monsieur BRONINX à Monsieur VAN BERLERE, Monsieur MATHIEU à Monsieur DESTERBECQ, Monsieur GUILLAUME à Monsieur SNYCKERTE.

*Le quorum étant atteint, Monsieur SNYCKERTE, Président du Conseil ouvre la séance.*

*Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Président demande aux conseillers de se recueillir une minute en mémoire de Monsieur PRINCE Gabriel, Ingénieur d'Etudes au département GMP décédé accidentellement.*

*Monsieur le Président demande d'accueillir Monsieur BRIDE, Directeur d'ETERNIT, qui représente le MEDEF Valenciennois au sein du Conseil en remplacement de Monsieur REMY décédé en mai 2003.*

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 17 JUIN 2003

Aucune modification n' étant demandée, **le compte-rendu du Conseil du 17 juin 2003 est approuvé à l' unanimité**

#### **1°) DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°4**

Monsieur ROUZE demande aux conseillers de prendre connaissance du document distribué en début de séance. Il indique que les ressources de cette DBM n °4 proviennent de la taxe d'apprentissage pour un montant de 78 587 euros, dont la totalité est affecté aux départements pour 60 471 euros en fonctionnement et 18 116 euros en investissement (il s'agit de la DBM de rattachement) d'autre part, un crédit de 70 000 euros est annulé en investissement pour transfert en fonctionnement au compte 64211. (il s'agit d'une DBM de transfert)

Monsieur DESTERBECQ souhaite un complément d'information concernant la trésorerie, Monsieur ROUZE donne la parole à Monsieur DULION, Agent comptable de l'Université, qui indique que la DBM présentée est un document d'autorisation de dépenses et

de recettes, en ce qui concerne la trésorerie, celle ci est assurée par des clefs de contrôle notamment par le calcul d'un fonds de roulement minimum.

### **La DBM n°4 est adoptée à l'unanimité**

### **2°) MODALITES PEDAGOGIQUES 2003/ 2004 :**

Monsieur ROUZE demande à chaque chef de département de faire un point sur la rentrée 2003 et d'indiquer, le cas échéant, les modifications pédagogiques apportées.

*Chaque chef de département, à tour de rôle, informe l'assemblée du nombre d'étudiants inscrits, du nombre de groupes, et le cas échéant les modifications d'ordre pédagogiques.*

Monsieur SNYCKERTE souhaite obtenir plus d'informations sur les séminaires organisés par le département TC à Cambrai. Monsieur DEREMETZ, lui indique qu'il s'agit d'intégrer les étudiants dans l'univers industriel ou commercial dans lequel ils sont destinés à travailler, ainsi donne-t-il l'exemple d'une formation HACCP ( méthode de traçabilité de la chaîne alimentaire) organisée par un professionnel.

Monsieur FARREYROL intervient sur la baisse des effectifs, notamment dans le département GIM dûe essentiellement à une mauvaise image nationale de ces métiers. Monsieur NICOLAS rejoint les propos de Monsieur FARREYROL.

Monsieur ROGER indique qu'il faudrait changer l'image véhiculée par la maintenance, secteur d'activité pourtant important dans les entreprises.

### **3°) PROJETS DE NOUVELLES FORMATIONS**

Monsieur LAUT présente au nom de Mme MORLAES, Chef du département TC, le projet de la licence professionnelle « Commerce » projet présenté en 2002 et qui n'a pas été retenu par le Ministère.

Monsieur DELPORTE présente le projet de licence professionnelle « Electronique, Informatique, Embarquée » avec mention informatique et communication embarquée. Il précise que l'an dernier il avait présenté ce projet avec deux mentions distinctes, et le ministère a donné un avis favorable pour une seule des deux mentions et c'est pourquoi aujourd'hui il représente ce dossier.

Monsieur ROUZE indique qu'il s'agit donc de deux dossiers déjà présentés au conseil en 2002 et qui n'ont pas été retenus par le ministère. Il donne la parole à Monsieur TABARY qui présente le projet d'une nouvelle formation intitulée : licence professionnelle « Gestion de la Production Industrielle : Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement »

Monsieur DESTERBECQ indique qu'il s'agit d'un très bon projet et que ce type de formation sera très utile dans les petites entreprises. Monsieur FARREYROL indique que de plus en plus de départements dans les PME ont un service Qualité Hygiène et le terme Qualité uniquement semble disparaître.

Monsieur BRICOUT précise au porteur du projet que l'ISIV a créé une option Qualité dans sa formation.

Monsieur BLIN rappelle que les nouvelles demandes de formations doivent s'inscrire dans le cadre du contrat quadriennal et émet des réserves. Monsieur ROUZE précise que cette demande s'inscrit parfaitement dans l'esprit sinon dans la lettre du contrat quadriennal de l'UVHC.

*Après débat, l'ensemble de ces projets sont acceptés à l'unanimité.*

### **4) STATUS DE L'IUT**

Monsieur ROUZE informe des travaux de la commission de révision des statuts et du règlement intérieur. Il demande à Monsieur GAUDIER de présenter les points les plus importants qui font l'objet d'une révision, à savoir :

Les nouveaux départements,

La formation par l'apprentissage

Les missions Relations internationales et licences professionnelles

Le mode de répartition des sièges usagers  
La représentation des communes des départements délocalisés  
L'attribution d'un siège supplémentaire pour le collège iatoss  
Etc..

Monsieur ROUZE indique que le 6 novembre 2003 une assemblée générale aura lieu afin d'exposer ces modifications. Monsieur GAUDIER précise que le conseil de l'IUT sera invité à se prononcer sur les modifications des statuts après avis favorable de la commission des statuts de l'IUT.

#### **5) QUESTIONS DIVERSES**

Mademoiselle CACHERA attire l'attention de Monsieur ROUZE sur le nettoyage des locaux de l'antenne de Cambrai, en effet le nettoyage des locaux qui était effectué par la ville de Cambrai ne s'effectue plus.

Monsieur ROUZE indique que dès qu'il a été informé de ce problème, il avait immédiatement demandé au secrétaire général et au vice-président en charge de la logistique de traiter ce dossier. Monsieur BRICOUT fait savoir que le problème est résolu puisque la société ONET, après mise en concurrence, a été choisie afin d'effectuer le nettoyage dans l'ensemble des bâtiments de l'antenne de Cambrai pendant un an pour un coût de 2500 euros par semaine. Par la suite Monsieur BRICOUT indique qu'avec la participation de la communauté de ville de Cambrai, l'université va recruter des CES pour les affecter à des tâches de nettoyage.

Monsieur DEREMETZ fait remarquer que le comité de gestion ne s'est pas réuni depuis plusieurs mois. Monsieur BRICOUT prend note de cette remarque et indique qu'il va réactiver ce comité.

Pour conclure sur ce dossier, Monsieur ROUZE indique qu'il souhaite l'égalité de traitement des usagers tant sur le campus du mont-houy que sur les sites délocalisés.

La séance est levée à 19h30

Le Directeur,

Jean-Pierre ROUZE